

Communiqué de presse

Réhabilitation de l'école Raymond Brulé à Saint-Lô, avec le soutien de la Banque des Territoires

Caen, le 06 mars 2025,

Les travaux de réhabilitation de l'école Raymond Brulé à Saint-Lô ont débuté fin 2024. Cet établissement scolaire va faire l'objet d'importantes rénovations qui permettront de réduire sensiblement ses dépenses énergétiques. Adhérente au programme ÉduRénov de la Banque des Territoires, dédié à l'accompagnement des projets de rénovation énergétique des bâtiments scolaires publics, la Ville de Saint-Lô qui porte le projet, bénéficie d'un financement dédié d'un montant d'1 M€.

Construite en 1955, l'école Raymond Brulé située sur la Place Barbey d'Aurevilly, s'inscrit dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoires de la Ville de Saint-Lô et son projet de réhabilitation est identifié dans le cadre de sa convention "Action Cœur de Ville". Elle accueille aujourd'hui près de 200 élèves de maternelle et de primaire et une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). Le bâtiment vieillissant, particulièrement énergivore dont le restaurant scolaire est désormais sous-dimensionné au vu des effectifs, n'a jamais fait l'objet de travaux d'ampleur depuis sa construction.

Consciente des enjeux de transformation écologique sur son territoire, la Ville de Saint-Lô a établi un programme de rénovation avec un double objectif : offrir un cadre d'apprentissage plus confortable aux élèves et optimiser les consommations du bâtiment pour réduire de 70% sa consommation énergétique. Le projet comprend en effet d'importants travaux liés à la rénovation énergétique et à la transformation durable :

- l'isolation des murs, toitures et certains planchers,
- le remplacement des menuiseries d'origine,
- la ventilation, le chauffage et la régulation du système de chauffage,
- la végétalisation de la future cour de maternelle,
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur une toiture.

Ce programme de rénovation a permis de repenser l'organisation spatiale pour améliorer les conditions d'accueil dans les classes et dans le restaurant scolaire, des élèves et de la communauté éducative.

La Banque des Territoires fait de la rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment des bâtiments scolaires l'une des priorités de son plan stratégique 2024-2028. Elle accompagne ainsi le projet de réhabilitation de l'école Raymond Brulé, porté par la Ville de Saint-Lô, avec un Prêt Transformation Ecologique de 1M€ sur 20 ans.

La Ville de Saint-Lô est adhérente du programme ÉduRénov de la Banque des Territoires qui a été lancé en 2023 avec l'objectif de faciliter le financement des projets de rénovations énergétique et d'adaptation au changement climatique des bâtiments scolaires ou périscolaires des collectivités locales. À ce titre, elle propose des prêts dédiés et un accompagnement à l'ingénierie de projets. Le programme ÉduRénov est un pilier du Plan Écoles de l'État dédié à la rénovation énergétique des établissements scolaires. ÉduRénov a pour ambition de rénover 10 000 établissements d'ici 4 ans.

Céline Senmartin, directrice régionale Normandie de la Banque des Territoires déclare « *Rénover le bâti scolaire, c'est travailler pour l'avenir à double titre : à la fois pour l'amélioration des conditions d'apprentissage et de travail des élèves et des enseignants ainsi que pour la nécessaire transformation écologique du parc*

bâtimentaire public. Le programme ÉduRénov aide à structurer des projets ambitieux, comme celui porté par la Ville de Saint-Lô, que nous sommes particulièrement fiers d'accompagner et dont nous saluons l'engagement au service d'un territoire plus durable. »

Emmanuelle Lejeune, maire de Saint-Lô déclare « Depuis 2020, nous avons fait le choix d'engager Saint-Lô, en toute responsabilité, dans les enjeux d'aujourd'hui et de demain. Cette ambition forte se traduit notamment par les travaux de réaménagement du centre-ville, la restauration de l'église Notre-Dame, les travaux de rénovation énergétique de l'école de l'Yser ou encore par ceux de l'école Raymond Brulé aujourd'hui. Le patrimoine de la Reconstruction est partout à Saint-Lô, et ce patrimoine bâti nécessite aujourd'hui d'être rénové du fait de l'usure liée au temps et afin de répondre aux enjeux climatiques et énergétiques. La qualité de vie des Saint-Lois et l'éducation sont des priorités de notre action municipale. Les travaux de rénovation de l'école Raymond Brulé s'inscrivent dans cet objectif d'offrir le meilleur cadre d'apprentissage possible pour les enfants saint-lois. Je remercie sincèrement et chaleureusement la Banque des Territoires de nous accompagner, dans le cadre de son programme ÉduRénov, pour nous permettre de mener à bien ce chantier indispensable et d'envergure. »

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

www.banquedesterritoires.fr | [in](#) @Banque des Territoires

A propos de Saint-Lô

Forts de près de 600 agents, la Ville et le CCAS de Saint-Lô œuvrent au quotidien à l'amélioration du cadre de vie des Saint-Lois, au développement culturel et au rayonnement de notre territoire et à l'accompagnement des habitants dans leurs démarches ou difficultés quotidiennes. Les actions de la collectivité sont guidées par quatre axes forts : le bien-vivre ensemble, la transition vers une ville durable, la transition vers une ville plus accessible et l'amélioration de l'attractivité du territoire.

La Ville de Saint-Lô, une collectivité prête à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

www.saint-lo.fr | [f](#) [ig](#) [in](#) [d](#) [v](#) @villedesaintlo

Contacts presse :

Banque des Territoires Normandie – Groupe Caisse des Dépôts

Fanny Godest – fanny.godest@caissedesdepots.fr – 07.85.90.84.96

Saint-Lô

Thomas Saint – thomas.saint@saint-lo.fr – 02.33.77.60.28